



Instructeur(trice) du Droit des Sols (H/F)

Cadre d'emplois des Attachés, Rédacteurs, Techniciens, Ingénieurs Territoriaux

Marseille, ville d'arts et d'histoire, 1er Port de France, labellisée French Tech s'engage dans une nouvelle dynamique de développement social, économique, environnemental, d'offre culturelle et s'inscrit dans la révolution numérique au service de la mutation urbaine ainsi que dans une démarche de proximité pour promouvoir le bien vivre ensemble.

Au sein de la Direction de l'Urbanisme Appliqué, dont la mission dépend fonctionnellement de la Direction Générale Adjointe la Ville Plus Verte et Plus Durable, vous assurez l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme au regard de la réglementation du droit des sols en tenant compte de la dimension environnementale, patrimoniale, urbaine et paysagère dans un contexte de développement des politiques publiques d'aménagement transversales.

Contexte

La Direction de l'Urbanisme inscrit son action dans la politique municipale en faveur d'une ville durable, accueillante, inclusive et harmonieuse pour le bien-être de ses habitants. Elle est chargée de la mise en œuvre de la production urbaine à travers la délivrance des autorisations de construire, en cohérence avec la stratégie de planification définie par les élus, les projets et opérations d'aménagement, dans un cadre réglementaire strictement encadré par le code de l'urbanisme et par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal opposable depuis le 28 janvier 2020.

Elle assure également une fonction de guichet unique pour les autorisations de construire qui relèvent de la compétence de l'État ou de la Métropole, comme les autorisations de travaux, l'accessibilité des Établissements Recevant du public (ERP), les changements d'usage .

L'équipe, constituée d'une soixante de personnes, architectes, instructeurs-trices du droit des sols, juristes, chargé-es du contrôle et de l'expertise des travaux, assistant-es administratifs, est répartie dans deux services : le service des autorisations d'urbanisme (S.A.U.) et le service Conseil et Droit de l'Urbanisme (S.C.D.U.)

Depuis janvier 2022, la Dématérialisation des Autorisations d'urbanisme représente un nouveau défi pour la Direction qui repense ses pratiques et sa relation aux usagers.

Vos missions

Votre rôle consistera à :

- Instruire les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme en application des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'Urbanisme ;
- Vérifier et contrôler la conformité des constructions et des aménagements réalisés en qualité d'agent assermenté au titre du Code de l'Urbanisme ;

- Assurer l'accueil, l'information et le conseil des pétitionnaires et du public sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- Réaliser des visites de terrain ;
- Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Votre profil

Nous avons hâte de vous découvrir !

Vous avez des compétences indispensables dans la lecture et l'interprétation des documents graphiques et maîtrisez l'outil informatique : logiciel métier OPEN ADS (formation assurée par le service) et SIG.

Rigoureux(se) et organisé(e), doté(e) d'esprit d'initiative, vous faites preuve de capacités d'analyse, de synthèse et d'adaptation. Vous possédez des qualités rédactionnelles ainsi qu'une aisance relationnelle.

Titulaire d'un diplôme Bac+2 ou plus, dans le domaine juridique, vous possédez une expérience en droit de l'urbanisme et/ou aménagement.

Rejoignez-nous !

Vos avantages

- Horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi)
- Prestations sociales (tickets restaurant, mutuelle, comité d'entreprise, réductions sur les transports ...)

Votre lieu de travail

40, Rue Fauchier- 13002 Marseille

Proximité immédiate : *métro ligne 2 (Station Joliette)*

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Référence de l'offre : 00005406

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>